



## CR-6A

### Module de commande à six relais

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension de fonctionnement normale :	15 à 29 V c.c.
Courant de veille :	1,9 mA
Courant d'alarme :	32 mA (en supposant que tous les relais ont été activés une fois et que les six voyants à DEL sont allumés)
Plage de température :	0 °C à 49 °C (32 °F à 120 °F)
Humidité :	10 % à 93 % sans condensation
Dimensions :	H de 6,8 po x L de 5,8 po x P de 1,0 po (H de 173 mm x L de 147 mm x P de 25 mm)
Accessoires :	Armoire BB-2A; Armoire BB-6A; Châssis CH-6A ou armoire métallique convenablement mise à la terre
Calibre des câbles :	12 à 18 AWG (0,9 mm <sup>2</sup> - 3,25 mm <sup>2</sup> )
Courant de relais :	30 mA/impulsion de relais (durée d'impulsion de 15,6 ms) sous la commande du panneau
Tension de seuil (isolation) min.	4 V c.c.
Charge nominale maximale :	0,5 A
Courant de commutation maximal :	0,5 A

COURANT NOMINAL	TENSION MAXIMALE	DESCRIPTION DE LA CHARGE	APPLICATION
2 A	25 V c.a.	PF = 0,35	Non codé
3 A	30 V c.c.	Résistif	Non codé
2 A	30 V c.c.	Résistif	Codé
0,46 A	30 V c.c.	(L/R = 20 ms)	Non codé
0,7 A	70,7 V c.a.	PF = 0,35	Non codé
0,9 A	125 V c.c.	Résistif	Non codé
0,5 A	125 V c.a.	PF = 0,75	Non codé
0,3 A	125 V c.a.	PF = 0,35	Non codé

AVIS : Ce manuel doit être laissé au propriétaire ou à l'utilisateur de cet équipement.

#### AVANT L'INSTALLATION

Cette information est incluse comme guide d'installation de référence rapide. Si les modules sont installés dans un système opérationnel existant, informez l'opérateur et les autorités locales que le système sera temporairement hors service. Débranchez l'alimentation du panneau de commande avant d'installer les modules. Ce système contient des composants sensibles à l'électricité statique. Toujours vous mettre à la terre à l'aide d'un bracelet antistatique approprié avant de manipuler un circuit afin d'éliminer toute charge statique du corps. La housse doit être métallique et mise à la terre correctement.

#### DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le module de commande à six relais CR-6A est conçu pour être utilisé dans un système d'alarme intelligent. Chaque module est conçu pour des applications de commutation de forme C qui ne nécessitent aucune supervision du câblage du circuit de charge. Un seul ensemble isolé de contacts de relais sec est fourni pour chaque module qui peut être câblé pour chaque opération normalement ouverte ou normalement fermée. Chaque module a sa propre adresse. Une paire de commutateurs rotatifs est utilisée pour définir l'adresse du premier module de 01 à 94 (ou de 01 à 154 pour les panneaux prenant en charge 159 adresses). Les modules restants sont automatiquement attribués aux cinq adresses supérieures suivantes. Des dispositions sont incluses pour désactiver un maximum de quatre modules inutilisés pour libérer les adresses à utiliser ailleurs. Chaque module CR-6A est également doté de voyants à DEL verts commandés par un panneau. Le panneau peut provoquer le clignotement des voyants à DEL, son verrouillage ou son déverrouillage.

Inclus :

- (6) Borniers 1 x 3
- (1) Bornier 1 x 4
- (2) Entretoises de 32 mm (1,25 po)
- (4) Vis de mécanique
- (2) Écrous

#### EXIGENCES DE COMPATIBILITÉ

Pour assurer un fonctionnement adéquat, ce module doit être raccordé uniquement à un panneau de commande compatible.

#### COMPOSANTS

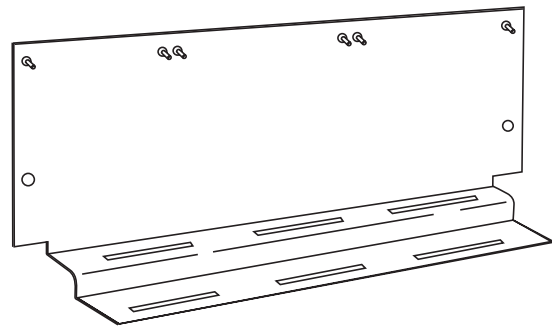
Voici les descriptions des CR-6A cadres de montage. Il y a deux options de montage pour les modules CR-6A :

- Jusqu'à six modules CR-6A peuvent être installés sur un CH-6A dans une armoire BB-6A
- Un ou deux modules CR-6A peuvent être installés dans une armoire BB-2A

#### Châssis

Le châssis CH-6A est utilisé pour monter des modules CR-6A dans une armoire BB-6A. Il peut accueillir jusqu'à six modules CR-6A dans une seule rangée d'armoires, trois modules de largeur et deux modules de profondeur. (voir Figure 1).

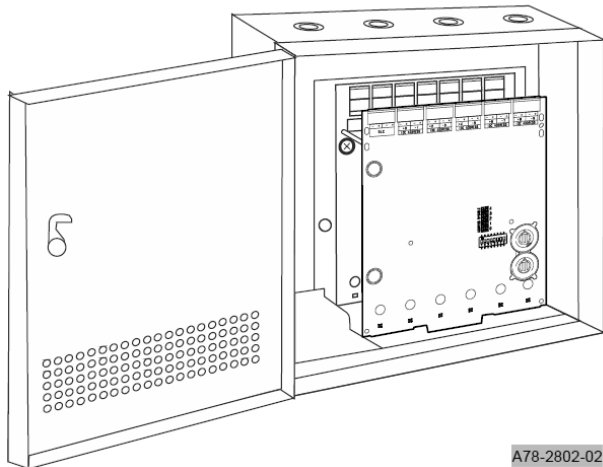
FIGURE 1. CHÂSSIS CH-6A



C0206-00

L'armoire BB-2A est dotée d'un châssis intégré qui peut accueillir un ou deux modules CR-6A. (voir Figure 2).

**FIGURE 2. ARMOIRE BB-2A**



A78-2802-02

Les positions du module avant CR-6A de chaque châssis sont décalées sous les positions du module arrière CR-6A pour que tous les voyants d'état soient visibles.

**Armoires**

Une armoire BB-6A hébergera le châssis CH-6A avec maximum six modules CR-6A installés dessus.

L'armoire BB-2A héberge un ou deux modules CR-6A sur le châssis interne faisant partie de l'armoire.

Consultez les documents d'installation de l'armoire pour les dimensions.

**ÉTAPES D'INSTALLATION**

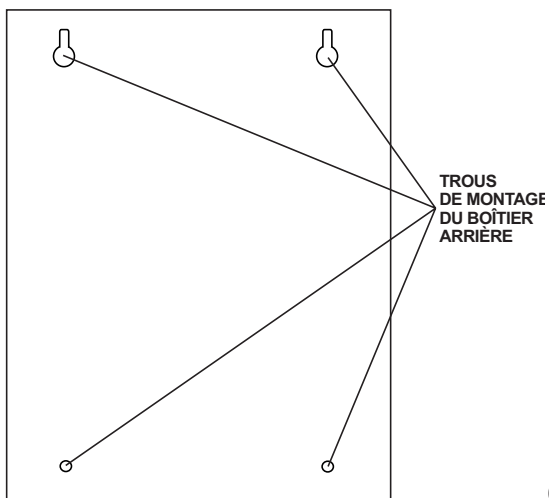
**1. Montage de l'armoire**

Dans un endroit propre et sec, montez le boîtier arrière en utilisant les quatre trous prévus à cet effet dans la surface arrière de l'armoire. (voir Figure 3).

**2. Installation du châssis**

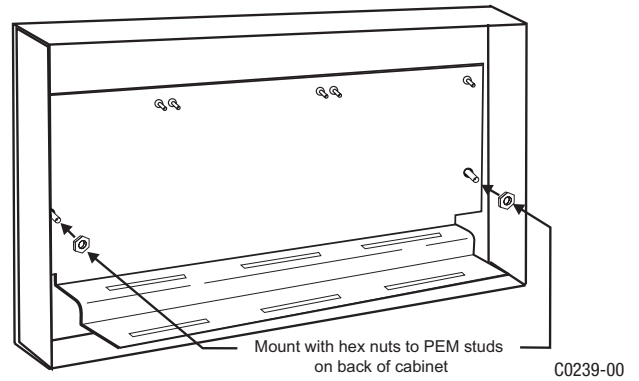
Le châssis CH-6A est monté dans l'armoire BB-6A. Elle est fixée aux deux goujons PEM situés sur la paroi arrière de l'armoire à l'aide de deux écrous hexagonaux 8-32. Les écrous hexagonaux sont inclus avec le châssis. (voir Figure 4).

**FIGURE 3. EMPLACEMENTS TYPES DES TROUS DE MONTAGE**



C0235-00

**FIGURE 4. MONTAGE DU CHÂSSIS CH-6**



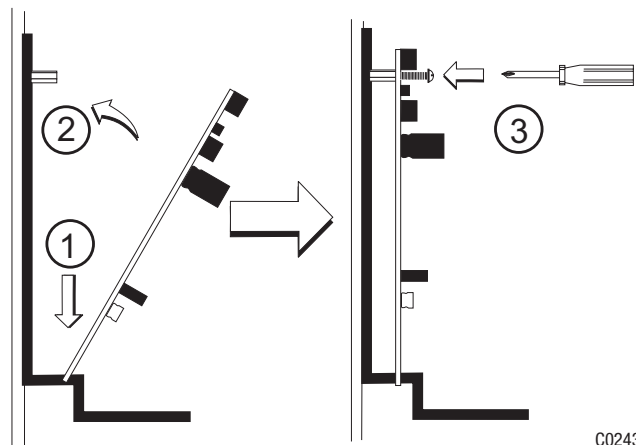
C0239-00

L'armoire BB-2A est livrée avec le châssis déjà installé, donc aucun montage n'est nécessaire.

**3. Installation du module**

Il y a deux méthodes pour installer un module à l'arrière d'un châssis. La méthode 1 s'applique uniquement à l'installation d'un module arrière, lorsqu'aucun module n'est installé devant celui-ci. Consultez la Figure 5 pour obtenir des instructions. La méthode 2 s'applique à l'installation d'un module arrière lorsqu'un autre module sera installé à la position de châssis située devant celui-ci. Consultez les Figures 6a et 6b pour la méthode 2. Toutes les vis et les supports nécessaires sont fournis avec les modules.

**FIGURE 5. INSTALLATION DU MODULE ARRIÈRE SEULEMENT, MÉTHODE 1**



C0243-00

Étape 1 : Insérez le bas du CR-6A module dans une fente arrière du châssis.

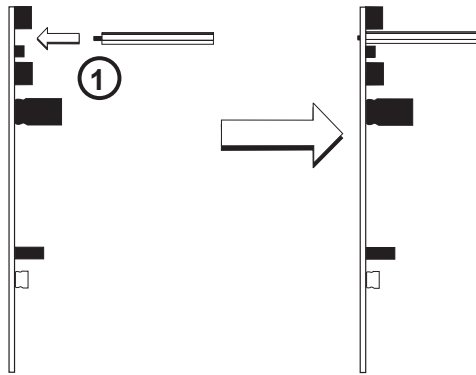
Étape 2 : Faites pivoter soigneusement le bord supérieur de la carte vers l'arrière du châssis jusqu'à ce qu'il touche les deux entretoises.

Étape 3 : Alignez deux vis 4-40 avec les deux entretoises et serrez.

Étape 4 : Attribuez une adresse et raccordez les modules conformément aux instructions du présent manuel.

Les étapes illustrées aux Figures 6a et 6b décrivent et montrent l'installation d'un module lorsque les positions arrière et avant du châssis seront occupées. L'installation en position avant n'est possible que si la position arrière contient déjà un module.

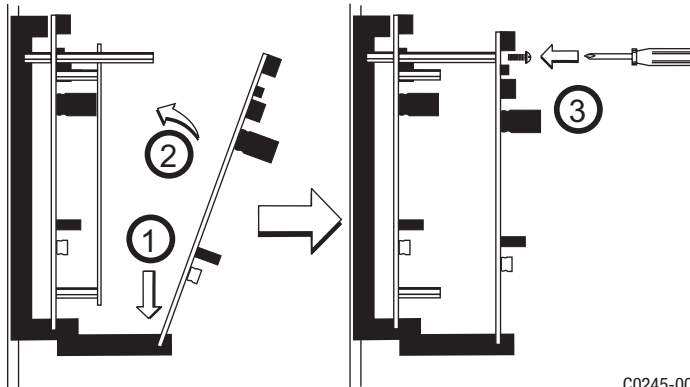
**FIGURE 6A. INSTALLATION DU MODULE CR-6A EN POSITION DE CHÂSSIS ARRIÈRE, MÉTHODE 2**



C0244-00

- Étape 1 : Insérez le bord inférieur du module CR-6A dans une fente arrière du châssis.
- Étape 2 : Faites pivoter avec précaution le bord inférieur de la carte vers l'arrière de la carte jusqu'à ce qu'il touche l'entretoise courte fixée au châssis.
- Étape 3 : Alignez l'entretoise longue avec l'entretoise courte et serrez.

**FIGURE 6B. INSTALLATION DU MODULE CR-6A EN POSITION DE CHÂSSIS AVANT**



C0245-00

- Étape 1 : Insérez le bord inférieur du module CR-6A dans une fente avant du châssis.
- Étape 2 : Faites pivoter soigneusement le bord supérieur de la carte vers l'arrière du châssis jusqu'à ce qu'il touche les entretoises de 31,75 mm (1,25 po) installées sur le module arrière.
- Étape 3 : Alignez deux vis 4-40 avec les deux entretoises et serrez.
- Étape 4 : Attribuez une adresse et raccordez les modules conformément aux instructions du présent manuel.

## CÂBLAGE

REMARQUE : L'ensemble du câblage doit être conforme aux ordonnances, aux réglementations et aux codes locaux en vigueur.

1. Installez le câblage du module conformément aux schémas de travail et aux schémas de câblage appropriés.
2. Effectuez des connexions électriques en dénudant environ 6,35 mm (¼ po) d'isolation de l'extrémité du fil en faisant glisser l'extrémité nue du fil sous la plaque de serrage et en serrant la vis de la plaque de serrage.
3. Définissez l'adresse sur les modules selon le schéma de travail. Utilisez les commutateurs rotatifs pour définir l'adresse du premier module entre 01 et 94 (ou entre 01 et 154 pour les panneaux prenant en charge 159 adresses). Les modules restants sont automatiquement attribués aux cinq adresses supérieures suivantes. Par exemple, si le commutateur d'adresse de base est réglé à 28, les cinq modules suivants recevront les adresses 29, 30, 31, 32 et 33. NE PAS régler l'adresse la plus basse au-delà de 94

(ou de 154 pour les panneaux prenant en charge 159 adresses), car les autres modules seraient attribués à des adresses inexistantes.

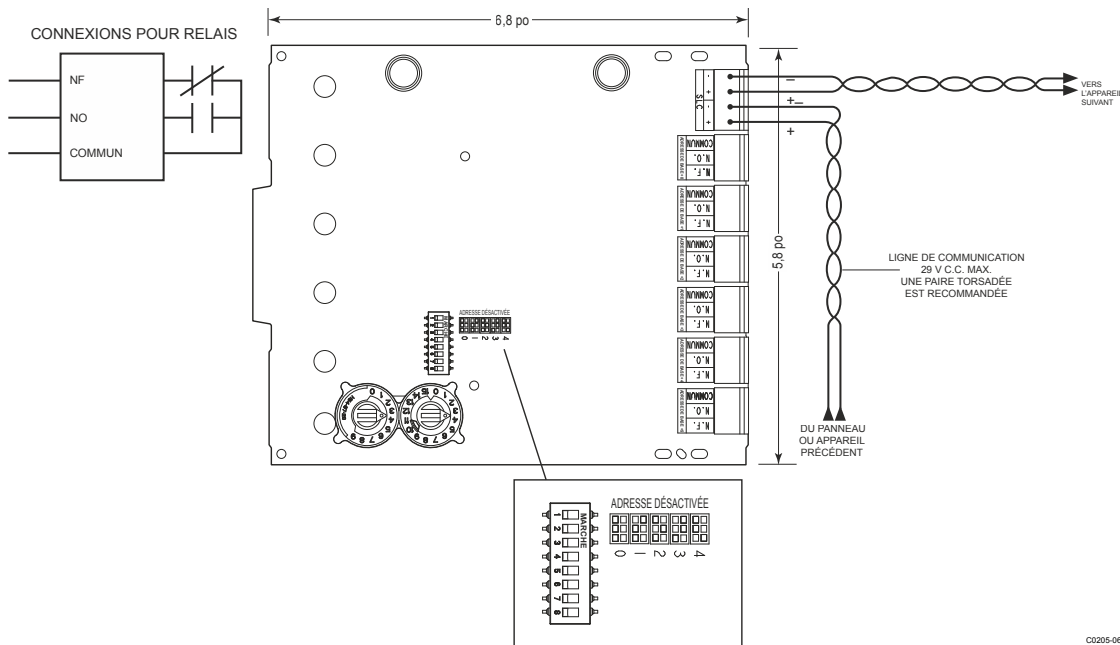
4. Un commutateur DIP permet de désactiver un maximum de quatre modules inutilisés. Les modules sont désactivés à partir de l'adresse la plus élevée, vers la plus basse. Si deux modules sont désactivés, les quatre adresses les plus basses demeurent actives, tandis que les deux plus hautes sont désactivées. Par exemple, si le commutateur DIP de désactivation d'adresse est réglé sur « deux » et que le commutateur d'adresse de base est réglé à 28, les modules seront attribués aux adresses 28, 29, 30 et 31.

REMARQUE : L'alimentation de l'appareil ne doit pas être branchée lors de la modification de la fonction des commutateurs DIP.

REMARQUE : Le CR-6A doit être mis hors tension et sous tension pour que les changements de commutateur DIP prennent effet.

REMARQUE : Toutes les références à la puissance limitée représentent la « puissance limitée (Classe

FIGURE 7 : CÂBLAGE ET PROGRAMMATION DU MODULE CR-6A



## REMARQUES :

- Les contacts du relais du module CR-6A peuvent être raccordés à une source à puissance limitée ou non limitée; ce câblage doit rester séparé d'au moins 6,35 mm (0,25 po) de tout câblage à puissance limitée.

- Les circuits à puissance limitée doivent utiliser des câbles de type FPL, FPLR ou FPLP, conformément à l'article 760 du Code national de l'électricité (NEC).
- L'installation et le câblage doivent être conformes aux normes CSA C22.1 et ULC S524.
- Pour faciliter le câblage, regroupez tout le câblage à puissance limitée d'un seul côté plutôt que de l'alterner avec celui à puissance non limitée.

## GARANTIE LIMITÉE DE TROIS ANS

System Sensor garantit que le module fourni est exempt de défauts de matériau et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pendant une période de trois ans à compter de la date de fabrication. System Sensor ne donne aucune autre garantie expresse pour ce détecteur de fumée. Aucun agent, représentant, distributeur ni employé de la société n'est autorisé à modifier ou à accroître les obligations ou les limites de la présente Garantie. L'obligation de la société en vertu de la présente garantie se limite à la réparation ou au remplacement de toute pièce du détecteur de fumée jugée défectueuse en raison d'un vice de matériau ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pendant une période de trois ans à compter de la date de fabrication. Après avoir téléphoné au numéro sans frais de System Sensor, 1 800 SENSOR2 (736-7672), pour obtenir un numéro d'autorisation de retour, expédiez les unités défectueuses port payé à l'adresse suivante : System Sensor Canada (fournisseur de services logistiques), a/s Kuehne et Nagel,

6335 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) L5N 2W7, RA #\_\_\_\_\_. Veuillez joindre une note décrivant le dysfonctionnement ainsi que la cause présumée de la défaillance. La Société n'est pas tenue de réparer ni de remplacer les unités jugées défectueuses en raison d'une utilisation abusive, de modifications, d'altérations ou de dommages survenus après la date de fabrication. En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable des dommages consécutifs ou indirects résultant d'une violation de la présente garantie ou de toute autre garantie, expresse ou implicite, même si la perte ou le dommage résulte d'une négligence ou d'une faute de sa part. Certaines lois n'autorisent pas l'exclusion ni la limitation des dommages indirects ou consécutifs; la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut donc ne pas s'appliquer à vous. La présente Garantie vous confère des droits légaux précis, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits prévus par la common law.

## DÉCLARATION DE LA FCC

Cet appareil est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire d'interférences nuisibles; et (2) l'appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient causer un fonctionnement indésirable.

REMARQUE : Cet équipement a subi des tests prouvant sa conformité aux limites prescrites pour les appareils numériques de Classe B, selon la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut rayonner une énergie RF et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il risque de causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, il n'existe aucune garantie que ces interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception de signaux de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en l'allumant, l'utilisateur peut essayer de corriger ces interférences par les mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est raccordé.
- Pour vous faire aider, consultez le revendeur ou un technicien radio/TV qualifié.

## SÉCURITÉ DES APPAREILS ET DES SYSTÈMES

Avant d'installer ce produit, s'assurer que le sceau d'invulnérabilité de l'emballage est présent et intact, et que le produit n'a pas été altéré depuis sa sortie d'usine. Ne pas installer ce produit s'il présente des signes d'altération. En cas de signes d'altération, le produit doit être retourné au point d'achat.

Il incombe au propriétaire du système de veiller à ce que tous les composants du système (appareils, panneaux, câblage, etc.) soient adéquatement protégés afin d'éviter toute altération susceptible d'entraîner une divulgation d'informations, une usurpation ou une atteinte à l'intégrité du système.

9/23/2025/23/2025